



Assemblée générale

UN/SEC COLLECTION

Distr.
LIMITEE

A/C.5/42/L.13
9 décembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 115 et 119 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989

CORPS COMMUN D'INSPECTION

Projet de décision proposé par le Président

L'Assemblée générale,

a) Prend acte du rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Les problèmes et les coûts du stockage dans les organismes des Nations Unies" 1/ et de l'additif audit rapport 2/, ainsi que des observations présentées à ce sujet par le Secrétaire général 3/ et par le Comité administratif de coordination 4/, de même que du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 5/;

b) Approuve les observations et conclusions que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport en tenant compte des vues exprimées à la Cinquième Commission.

1/ A/41/806 et Corr.1.

2/ A/42/724 et Corr.1.

3/ A/42/295.

4/ A/42/673.

5/ A/42/7/Add.9.